

Communiqué aux professionnels du secteur



Le projet d'Accord de reconnaissance mutuelle des titres de compétence des conducteurs et conductrices de grues mobiles entre le Canada et l'Union européenne progresse

Communiqué aux professionnels du secteur 2017-12-001

12/18/2017

VANCOUVER – Le Canada et l'Union européenne ont entrepris un projet biennal, du 16 octobre 2017 au 15 octobre 2019, en vue de conclure un Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) des titres de compétence des conducteurs et conductrices de grues mobiles. Ce projet accélérera l'entrée sur le marché du travail canadien de grutiers et grutières qualifié(e)s formé(e)s à l'étranger. Il est mené à bien dans le respect des paramètres fixés par l'Accord économique et commercial global (AECG).

La BC Association for Crane Safety (BC Crane Safety) est l'hôte du projet. Elle travaille en étroite collaboration avec le Conseil national du travail du Canada (Conat) relativement à la coordination et à la mise en œuvre du projet. Parmi les intervenants nationaux figure le Conseil canadien de la sécurité du levage et du montage (CCSLM). Emploi et Développement social Canada (EDSC) assure le financement du projet.

Renseignements :

BC Crane Safety

www.bccranesafety.ca

info@bccranesafety.ca

Conseil national du travail du Canada

www.natoc.ca

gunnar.mardon@natoc.ca

Funded in part by the Government of Canada's Foreign Credential Recognition Program. Canada

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers.